

**Assemblée générale ordinaire  
Lundi 19 février 2018  
mARTigny boutique hôtel, Martigny**

**Procès-verbal**

---

**Ordre du jour :**

1. Liste des présences
2. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire
3. Election des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 février 2017
5. Rapport annuel du président et du comité
6. Nouvelle organisation
  - organigramme
7. Démission / Election
8. Présentation des nouveaux membres
9. Comptes annuels 2017 et budget 2018
  - présentation et vote
10. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge
11. Structure tarifaire
12. Propositions individuelles
13. Divers
14. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

\*\*\*\*\*

**1. Liste des présences**

---

Comité cantonal

Présents :	Sébastien Gattlen	président
	Philippe Germanier	membre
	Pascal Bridy	membre
	Denise Foinant-Rytz	membre
	Nicole Valterio	membre
	Romy Hintz	secrétaire

## Membres

Présents : 40 membres

Selon la liste déposée au secrétariat.

## **2. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire**

---

Le président de physiovalais-wallis, Sébastien Gattlen, ouvre l'Assemblée générale ordinaire et souhaite aux membres présents une cordiale bienvenue.

## **3. Election des scrutateurs**

---

A toutes fins utiles, Valérie Klingele-Pillet et Jean-Pierre Fache sont désignés comme scrutateurs.

## **4. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 février 2017**

---

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 février 2017 est accepté à l'unanimité des présents et des remerciements sont adressés à son auteur.

## **5. Rapport annuel du président et du comité**

---

### Rapport du président

Les membres ont pu prendre connaissance du rapport annuel du président qui leur a été transmis en tout début d'année.

### USPL

Suite à l'adhésion des présidents romands à l'Union suisse des professions libérales (USPL), P. Germanier donne un retour sur les séances auxquelles il a pris part. Les deux priorités actuelles sont les négociations tarifaires et la problématique de l'accès direct.

Il relève encore qu'il est toujours fortement souhaité que physioswiss adhère à l'USPL.

## Rapport de la formation

P. Bridy rappelle que la formation continue est mise sur pied en collaboration avec la HES-SO. 23 jours de cours ont pu avoir lieu en 2017.

Il annonce également qu'une formation en échographie en cabinet devrait être mise sur pied en 2019.

## Rapport des déléguées à physioswiss

S. Gattlen passe la parole à N. Valterio, déléguée à physioswiss.

Elle informe que la dernière assemblée des délégués s'est tenue le 6 mai 2017. Le bilan de l'association est sain, l'exercice a même bouclé sur un bénéfice plus élevé que prévu.

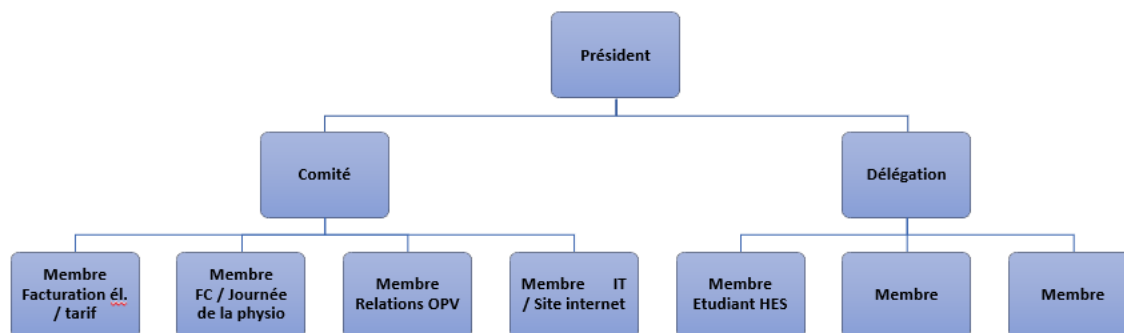
L'assemblée a surtout été marquée par la non-réélection de Marc Chevalier au comité central qui a été remplacé par Aline Descloux, nouvelle romande au sein du comité, composé de 6 membres.

physiovalais-wallis aura en outre droit à un délégué supplémentaire dès 2018.

## **6. Nouvelle organisation**

---

Plusieurs réflexions au sein du comité ont conduit à proposer un nouvel organigramme de physiovalais-wallis, à savoir :



Cet organigramme vise également à répartir les rôles au sein du comité.

L'association ayant à présent droit à 3 délégués auprès de physioswiss, ces derniers ne peuvent plus faire partie intégrante du comité, qui ne peut statutairement compter plus de 5 membres.

La volonté de renforcer les liens avec l'école en intégrant un membre junior à un poste à responsabilité au sein de physiovalais-wallis a dès lors amené le comité à prospecter parmi les étudiants de 3<sup>e</sup> année.

Des contacts ont également été pris avec les membres haut-valaisans afin de faire entrer une personne du haut-Valais au sein du comité cantonal.

Enfin, pour information, il est rappelé la composition de la Commission de déontologie :

- Nicolas Mathieu, président
- Gaby Mittaz Hager, membre
- Jean-Pierre Fache, membre
- Christina Bellwald Cortat, membre suppléante
- Jacques Troillet, membre suppléant

Ainsi que les membres de la Commission de surveillance des professions de la santé, soit :

- Céline Mottier Lugon Moulin
- Marie-Christine Blanjean-Demilt, remplaçante

## 7. Démission / Election

---

S. Gattlen précise que les élections statutaires ayant lieu tous les 3 ans, la dernière fois en 2016 et donc la prochaine en 2019, les élections opérées ce jour sont complémentaires. Les personnes élues le sont donc jusqu'au terme de la période en cours et leur élection devra être reconfirmée lors des élections statutaires de l'an prochain.

Ne connaissant pas le nom du membre haut-valaisan étant intéressé par une fonction au sein du comité, l'Assemblée donne son accord préalable pour élire cette personne et charge le comité de finaliser cette élection.

*nds : renseignement pris, il s'agit de Daniel Ressnig.*

### Comité

#### Démissions

- Denise Foinant-Rytz
- Nicole Valterio

#### Election

- Daniel Ressnig

Soit un comité 2018 composé de Sébastien Gattlen, Pascal Bridy, Philippe Germanier et Daniel Ressnig.

Le comité pouvant compter jusqu'à 5 membres, une place est toujours vacante.

## Délégation à physioswiss

### Démission

- Nicole Valterio

### Elections

- Jean-Pierre Fache
- Brandon N'djoli (étudiant)

Soit une délégation 2018 à physioswiss composée de Jean-Pierre Fache, Denise Foinant-Rytz et Brandon N'djoli. Sébastien Gattlen, président, étant d'office délégué à physioswiss.

Des remerciements sont adressés à Nicole Valterio pour son engagement vis-à-vis de physiovalais-wallis et pour son travail au sein du comité. Un présent lui est remis.

## **8. Présentation des nouveaux membres**

---

Durant l'année 2017, 47 nouveaux membres ont rejoint l'Association, dont 18 actifs et 20 membres juniors. Il nomme ces nouveaux adhérents et les invite à se lever.

### 47 adhésions dont 18 membres actifs

- |                       |                             |
|-----------------------|-----------------------------|
| ✓ Théophile Balma     | ✓ Mia Freymond-Morisod      |
| ✓ Benoît Bontempelli  | ✓ Daouda Kini               |
| ✓ Marie Braquenier    | ✓ Valérie Klingele-Pillet   |
| ✓ Caroline Danhaive   | ✓ Aude Métrailler           |
| ✓ Christel Desbiolles | ✓ Florence Muller           |
| ✓ Michaël Evéquoz     | ✓ Christophe Olivier Giacon |
| ✓ Daniel Ferrazzi     | ✓ Ana Margarida Ruco Samoes |
| ✓ Helena Flament      | ✓ Valérie Rüegg             |
| ✓ Tiffany Freiholz    | ✓ Marina Schaffner          |

### 47 adhésions dont 2 membres passifs

- ✓ Elodie Rigutto
- ✓ Jörg Wyer

### 47 adhésions dont 20 membres juniors

- |                    |                   |
|--------------------|-------------------|
| ✓ Olivier Beer     | ✓ Coralie Guntern |
| ✓ Alice Bridel     | ✓ Stefanie Imesch |
| ✓ Alexandra Cherix | ✓ Benjamin Jutzet |
| ✓ Matteo Cometta   | ✓ Yaiza Leuthold  |
| ✓ Marie Constantin | ✓ Aline Massy     |
| ✓ Nathan Darbellay | ✓ Manon Mathez    |

- ✓ Morgane Duc
- ✓ Anthony Fardel
- ✓ Marie-France Gougler
- ✓ Kilian Graff

- ✓ Nicolas Meyer
- ✓ Brandon N'djoli
- ✓ Aline Pillonel
- ✓ Camille Weber

#### 47 adhésions dont 7 personnes morales

- ✓ CJF Physio Sàrl, succursale Vionnaz
- ✓ Médecins du Chablais
- ✓ Physio Clinics Chablais – Collombey
- ✓ Physio Susten Clavien & Varonier GmbH
- ✓ Physiothérapie Saastal GmbH
- ✓ Thérapies du Midi Sàrl
- ✓ Thermalp Les Bains d'Ovronnaz SA

Il souhaite la bienvenue au sein de l'association à tous ces nouveaux membres. Leur adhésion est avalisée en bloc par acclamation.

### **9. Comptes annuels 2017 et budget 2018**

---

#### Comptes 2017

- Présentation et vote

R. Hintz présente les comptes 2017 en commentant les chiffres projetés à l'écran. L'exercice boucle avec un solde positif de Fr. 24'918.05. Au 31 décembre 2017 le total des actifs s'élève à Fr. 133'317.60 dont Fr. 115'992.60 en liquidités sur le compte de la BCVs.

### **10. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge**

---

Etienne Dayer et Reynald Grange ont procédé à la vérification des comptes 2017 de physiovalais-wallis en date du 14 février 2018. E. Dayer donne lecture du rapport de révision qui conclut à la bonne tenue des comptes.

C'est à l'unanimité que les comptes 2017 sont approuvés et que décharge est donnée à l'organe responsable.

Les vérificateurs des comptes tiennent tout de même à formuler deux recommandations en vue d'améliorer la transparence de la comptabilité et de faciliter le travail de la caissière :

- Les notes de frais doivent être rigoureuses et rédigées selon les règles de l'art.

- Il est impératif que les flux financiers entre la HES-SO Valais-Wallis et physiovalais-wallis soient clarifiés, aucun justificatif de transactions n'étant disponible aujourd'hui.

Ces deux remarques seront prises en compte pour le prochain exercice.

## **9. Comptes annuels 2017 et budget 2018 (suite)**

---

### Budget 2018

- Présentation et vote

S. Gattlen présente et commente le budget, projeté à l'écran, proposé par le comité pour 2018, qui boucle avec un résultat positif de Fr. 15'700.—.

L'assemblée adopte le budget 2018 tel que proposé à l'unanimité.

## **11. Structure tarifaire**

---

S. Gattlen rappelle que le grand changement dans la structure tarifaire se situe au niveau de l'application du n°7311 pour les cas LAMal et du n°7312 pour les cas LAA.

Le n°7361 (matériel) s'applique uniquement aux cas LAMal et doit être facturé au prix coûtant selon la quantité utilisée.

Concernant l'emploi des formulaires, P. Germanier suggère de continuer à employer les anciens formulaires et d'attendre la réaction des caisses maladie. Il rappelle également que cette structure est provisoire et que la nouvelle structure tarifaire entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

S. Gattlen relève encore que des demandes arrivent régulièrement au secrétariat concernant la procédure pour trouver un numéro GLN. Un rappel de cette procédure est joint au présent PV.

## **12. Propositions individuelles**

---

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au président.

S. Gattlen transmet une proposition du comité de remettre sur pied une journée de la physiothérapie en automne 2018 sur le thème « La physio 2.0 ». La date et le programme doivent encore être définis.

### 13. Divers

---

- Dénonciation d'un « patient dérangeant »

S. Gattlen revient sur l'e-mail qui a circulé au sein de l'association concernant un patient quelque peu dérangeant et remercie les personnes qui se sont annoncées par rapport à ce cas.

- Association LymphoSuisse

Christine Andereggen présente brièvement l'association LymphoSuisse qui a notamment pour but de promouvoir et améliorer la prise en charge des patients atteints de lymphœdème et de pathologies associées ; faciliter leur accès aux soins ; promouvoir la prise de conscience du lymphœdème dans la population et auprès des professionnels de la santé ; faciliter le développement de la recherche.

- Problème de remboursement par les caisses maladie

Plusieurs problèmes de remboursement de la part des caisses maladie sont relevés et particulièrement au niveau de prestation de drainage. Les membres sont d'avis de ne pas laisser tomber et de renvoyer les factures et insister pour se faire rembourser.

P. Germanier précise que la commission paritaire va être remise sur pied. Elle sera notamment l'interlocuteur adéquat pour ce genre de problèmes.

### 14. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

---

La parole n'étant plus demandée, S. Gattlen clôt l'Assemblée générale 2018 de physiovalais-wallis et cède la parole à Philippe Nantermod, Conseiller national, qui présentera notamment le travail de la Commission de la sécurité sociale et de la santé qu'il a intégré dernièrement.

La secrétaire au procès-verbal



Romy Hintz

Sion, le 5 avril 2018/rh